MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE MULHOUSE, session 2023

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE:

<u>Article unique</u>: Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE MULHOUSE, au titre de l'année 2023 :

Madame HERZOG Isabelle, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame SROKA Thérèse, ingénieure de recherche hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur BRUNO Adam, mcf hc, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur KERLEAU Jocelyn, ingénieur d'études de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame RIFF Anne, igr contractuel, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur SOLTNER Jean-Laurent, ingénieure d'études hc, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Fait à Mulhouse, le 13 septembre 2023

Le Président de l'Université de Haute-Alsace

Pierre-Alain MULLER